



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2022

Le Conseil municipal de la Commune de LE HAM a été légalement convoqué le 11 octobre 2022,

L'an deux mille vingt-deux, le 17 octobre, à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Diane ROULAND, Maire.

Conseillers :

En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Votants
10	7	0	8

Présent(s) : Diane ROULAND, Sébastien RAGOT, Alexandra FONTAINE, Frédéric BARRÉ, Frédérique MATIGNON, Patricia DOUILLET, Sophie DEROUET

Absent(s) excusé(s) : Frédéric ATTHAR (pouvoir à Sébastien RAGOT), Christian GARNIER & Emmanuelle MORICE (pas de pouvoirs donnés).

Secrétaire de séance : Alexandra FONTAINE

2022-47bis – Acquisition d'une maison de bourg

Annule et remplace la 2022-47

Madame le Maire informe le conseil municipal que le bâtiment cadastré H276 et les parcelles cadastrées H286 + H846 et H287 sont à vendre au prix de 30 000 €.

Madame le Maire, propose d'acheter lesdites parcelles d'une surface totale de 215m² (H276 : 67m² + H286 : 94m², H846 : 215m² et H287 : 54m²).

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, l'assemblée délibérante, DECIDE :

- ↳ D'acquérir les biens et parcelles suscités.
- ↳ De charger Maître Gilles LERAY, Notaire à Villaines-la-Juhel des actes de cession/acquisition,
- ↳ D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents se référant à cette décision.

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,

LE HAM, le 18 octobre 2022

Le Maire,
Diane ROULAND

